

Assistance Médicale Sénégal



CERTIFICAT D'APTITUDE PHYSIQUE A DES TACHES ESSENTIELLES DE SECURITE FERROVIAIRE

Je soussigné, Docteur :

Dr Patrick CORREA
Médecine Aeronautique
MD/004/ANACS/DTA/08
DGAC N° 3857 - FAA 00773

Titulaire de l'agrément n :

Certifie que M :

RAMATOULAYE MBAYE

Né(e) le :

01/06/88

à DAKAR

Demeurant :

DAKAR

REPOND

(Préciser REPOND ou NE REPOND PAS)

Aux conditions d'aptitude physique et mentale exigées par la réglementation en vigueur pour l'exercice des privilèges liés à des tâches de sécurité ferroviaire autre que conducteur de train.

Date de l'examen :

28/12/20

Limite de validité :

28/12/23.....

Restrictions éventuelles à reporter sur la licence :

Signature et cachet

Dr Patrick CORREA
Médecine Aeronautique
MD/004/ANACS/DTA/08
DGAC N° 3857 - FAA 00773

Un agent de sécurité ferroviaire doit cesser d'exercer les privilèges de sa licence et des qualifications et autorisations associées dès qu'il est conscient de toute diminution de son aptitude médicale susceptible de nuire à l'exercice en toute sécurité des dits privilèges.